



**ATTENTION :**

- l'ensemble des ouvrages et notamment les regards de visite devront être accessibles le jour du contrôle
- il est nécessaire de disposer d'eau courante pour réaliser le contrôle
- la visite interviendra dans un délai de 4 semaines à compter de la réception de la présente demande

***Tout dossier incomplet ne sera pas traité***

Je m'engage à être présent ou à me faire représenter lors du rendez-vous pris avec le technicien du service d'assainissement et à dégager les accès aux regards existants.

Je m'engage à m'acquitter des frais de contrôle définis par délibération du Conseil communautaire (300 € tarif 2023).

Fait à ....., le \_\_ / \_\_ / \_\_\_\_

Signature du demandeur